



COMUL

COMMUNAUTE URBAINE DU LITTORAL

Aux représentant-e-s des médias

2^{ème} édition du Prix de la Communauté urbaine du Littoral neuchâtelois

Appel à candidatures

Les dix communes regroupées au sein de la Communauté urbaine du littoral neuchâtelois (COMUL) lancent un appel à candidatures pour l'obtention du « Prix COMUL 2016 – soutien Culture et Sport ». Les organisations et associations actives dans le domaine du sport et de la culture disposent jusqu'au 31 décembre prochain pour déposer leur projet. Ce prix doté de 25'000 francs – qui pourront être répartis sur plusieurs projets – connaîtra sa 2^{ème} édition en 2016. Il a été décerné cette année à l'Association STOA pour un projet de vulgarisation de la mythologie grecque.

Les communes du littoral sont régulièrement sollicitées pour des aides financières en faveur de manifestations culturelles ou sportives d'envergure intercommunale susceptibles d'intéresser leur population, mais qui se déroulent en dehors de leur territoire.

Afin de répondre de façon concertée à ces sollicitations, la Commission sports, culture et loisirs de la COMUL a créé un prix destiné à soutenir des projets culturels et sportifs qui touchent plusieurs communes du littoral. Ce prix vise à faciliter l'organisation d'évènements intercommunaux mais entend également encourager les collaborations et synergies entre les populations de plusieurs communes.

Appel aux candidatures

Ce soutien de 25'000 francs au maximum - financé par les communes membres en proportion de leur nombre d'habitants - permettra de subventionner une à deux manifestations culturelles ou sportives chaque année. L'appel à candidatures pour 2016 court jusqu'au 31 décembre 2015. Le jury composé des représentants des communes au sein de la commission sport, culture et loisirs de la COMUL examineront les dossiers reçus au début de l'année prochaine et le prix sera décerné dans le courant du premier trimestre 2016.

Pour satisfaire au règlement, les projets doivent toucher un minimum de trois communes réparties dans deux districts du littoral. Les candidats au Prix COMUL feront parvenir un dossier complet d'ici au 31 décembre prochain, au moyen du formulaire de participation disponible en ligne auprès de chaque administration communale membre de la COMUL, à l'adresse postale suivante :

Prix COMUL – Culture et Sports
c/o Direction de la Culture
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

ou à l'adresse électronique suivante : prix.comul.culture.sports@ne.ch

De plus amples renseignements sur ce prix se trouvent sur le site internet de chacune des communes ainsi que sur celui de la COMUL : <http://www.lerun.ch/menu-principal/projets/liste-des-projets/prix-comul-soutien-culture-sport/>

Neuchâtel, le 9 novembre 2015

Communauté urbaine du littoral Neuchâtelois

Renseignements complémentaires: Marie-France Matter, présidente de la Commission Sports, Culture, Loisirs
Tél. 032 886 49 49 marie-france.matter.milivignes@ne.ch

Patrice Neuenschwander, délégué culturel de la Ville de Neuchâtel, Tél. 032 717 79 05, courriel : patrice.neuenschwander@ne.ch